

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Municipalité : Ville de Charlemagne

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Madame Virginie Riopelle, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la Ville de Charlemagne.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire;
- Poste de conseillère ou conseiller district 1;
- Poste de conseillère ou conseiller district 2;
- Poste de conseillère ou conseiller district 3;
- Poste de conseillère ou conseiller district 4;
- Poste de conseillère ou conseiller district 5;
- Poste de conseillère ou conseiller district 6.

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants. Il est fortement recommandé de prendre **rendez-vous** avec la présidente d'élection aux coordonnées mentionnées à la fin du présent avis :

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

Vendredi 19 septembre 2025 : 8h00 à 12h00;

Lundi 22 septembre 2025 : 8h30 à 12h00 / 13h00 à 14h00;

Mardi 23 septembre 2025 : 8h30 à 12h00 / 13h00 à 17h00;

Mercredi 24 septembre 2025 : 8h30 à 12h00 / 13h00 à 17h00;

Jeudi 25 septembre 2025 : 8h30 à 12h00 / 13h00 à 17h00;

Vendredi 26 septembre 2025 : 8h00 à 12h00;

Lundi 29 septembre 2025 : 8h30-12h00 / 15h30 à 17h00;

Mardi 30 septembre 2025 : Journée fériée, bureau fermé.

Mercredi 1^{er} octobre 2025 : 8h30 à 12h00 / 13h00 à 17h00;

Jeudi 2 octobre 2025 : 8h30 à 12h00 / 13h00 à 17h00;

Vendredi 3 octobre 2025 : le bureau sera ouvert en continu de 9h00 à 16h30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10h00 à 20h00**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12h00 à 20h00**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 15 octobre 2025 à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Madame Stéphanie Séguin.
5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection


Adresse : 201-2, boulevard Céline-Dion, Charlemagne (Québec) J5Z OG2

Téléphone : 450 581-2541, poste 30

Courriel : election@charlemagne.ca

Donné à Charlemagne ce 16 septembre 2025

Virginie Riopelle
Directrice générale adjointe et greffière



Présidente d'élection

CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice générale adjointe et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 et son amendement déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 16 septembre 2025, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 16 septembre 2025.

Donné à Charlemagne ce 16 septembre 2025



Virginie Riopelle
Directrice générale adjointe et greffière